

P.18-21

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

CAP SUR LA RENTRÉE!

P.4-5

**Le point sur
les projets**

Une maison
pour les seniors

P.12-13

Portrait

Farah Kharkhache,
école de la vie



Voyager dans ma ville

La Fête Nationale
a été célébrée
à Villeneuve le
13 juillet, avec
un magnifique
feu d'artifice tiré
depuis le parc des
Chanteraines.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Une maison pour les seniors

P.6-7 La grande actu

À la Rencontre des associations en fête !

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

SEMELOG : innovation pour la restauration collective à Villeneuve

P.10-11 Immersion

Heureuse (petite) enfance

P.12-13 Portrait

Farah Kharkhache, école de la vie

P.14 Experts du quotidien

Je crée mon association à Villeneuve

P.15 Vie publique

Pascal Pelain élu président d'Île-de-France Construction Durable

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Cap sur la rentrée !

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

Inauguration de la Ferme Urbaine • Le cinéma Malraux labellisé « Art et essai » • Saison culturelle 2026/2027 : ce qui vous attend • Faites votre Service national

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17

ÉDITO DU MAIRE

Chaque rentrée de septembre a ce même parfum d'énergie retrouvée : celle de nos 1 700 écoliers qui reprennent le chemin de l'école, celle de nos équipes qui se mobilisent pour que tout soit prêt, celle d'une ville qui, tout simplement, se remet en mouvement.

Cette année encore, comme depuis maintenant trois ans, nos élus se rendent dans chaque école, le jour de la rentrée, pour remettre à chaque enfant un kit de fournitures scolaires. Un geste simple, mais qui compte : c'est notre façon de dire à chaque écolier que la Ville est présente à ses côtés, dès le premier jour, pour bien démarrer l'année.

« donner à chaque enfant villenogarennois les moyens de grandir, d'apprendre et de s'épanouir. »

C'est cette même exigence de qualité qui guide notre action au quotidien pour nos enfants. Je pense à nos animateurs, recrutés avec rigueur, formés tout au long de l'année, qui accompagnent 470 enfants chaque mercredi dans nos accueils de loisirs. Je pense à la cohérence éducative,

désormais généralisée à toutes nos écoles, qui permet aux enseignants et aux animateurs de travailler main dans la main pour le bien-être et la réussite de chaque enfant. Je pense enfin au nouveau Projet Éducatif de Territoire, que nous élaborons actuellement avec l'État et l'ensemble de nos partenaires, et qui fixera notre feuille de route éducative pour les années à venir.

De la petite enfance au périscolaire, notre boussole reste la même : donner à chaque enfant villenogarennois les moyens de grandir, d'apprendre et de s'épanouir.

Je souhaite à tous nos écoliers, à leurs parents et à l'ensemble de la communauté éducative une excellente année scolaire.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Conseiller Régional d'Île-de-France
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris



VILLENEUVE92.COM

f X @ YouTube RSS in S d



Vm
Septembre 2026

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour
Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-8) Jonathan Rapaport (6-7-9-10-11-13-14-15-18-19-20-21-24-25-26-27-28-31) • Photo couverture : Bertrand Guigou • Conception éditoriale : Florence Hanguelhard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evelynne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 3^e trimestre 2026



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE •
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASE FERNAND-SCHWARTZ • PISCINE MUNICIPALE •
 CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS •
 FUNÉRAIRIUM • GÉOTHERMIE • GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN • GYMNASE JEAN-MOULIN •
 NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI •
 COUR OASIS • CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • SQUARE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF •
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 •
 MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION •
 CLUB-HOUSE • TERRAIN DE FOOT5 • MÉDIATHÈQUE & THÉÂTRE • IME JOSÉPHINE-BAKER •
 RELAIS PETITE ENFANCE • FERME URBAINE • **MAISON DES SENIORS** • PISTES CYCLABLES • TERRAINS DE PADEL

Une maison pour les seniors

Dans le cadre de l'initiative de requalification des bords de Seine initiée par la Ville, Quodam a développé un projet de réhabilitation et de construction au 14-15 quai Alfred-Sisley. Il est prévu d'ouvrir au sein de ce projet une maison des seniors, gérée et animée par le Centre Communal d'Action Sociale. Un projet qui vient s'ajouter à la création de la nouvelle halle de marché Roger-Prévo, la future médiathèque ou bien la prochaine Maison de la Vie Associative.

C'est dans un contexte métropolitain en pleine transformation, que la Société d'Économie Mixte Quodam, présidée par le Maire Pascal Pelain, a lancé cet été des travaux de réhabilitation et de construction au 14-15 quai Alfred-Sisley. Le projet, développé avec l'architecte Brigitte Métra, consiste en la rénovation d'une maison de deux étages au numéro 15, divisée en 6 appartements, dont l'architecture remarquable est protégée par le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et en la construction de 18 logements neufs avec en rez-de-jardin un local associatif à destination des seniors qui sera géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeneuve-la-Garenne. Cette construction se trouvera en lieu et place du local situé au 14 et du hangar municipal qui se trouvait derrière au niveau de la rue Gaston-Appert. Le tout formera un ensemble de 24 habitations et d'une maison des seniors bien plus spacieuse et fonctionnelle qu'auparavant qui accueillera de nouveau le Club de l'Âge d'Or.

Un cadre où il fera bon vivre

La Maison des Seniors, d'une surface de 205 m², prévue pour 2028, aura une grande salle de vie de 73 m², entièrement vitrée et ouverte sur la Seine, offrant ainsi aux résidents un panorama privilégié sur le paysage naturel du quai Sisley. Cet espace pourra accueillir jusqu'à 52 personnes. Attenante à cette salle, une cuisine fermée permettra d'assurer la préparation des repas en toute tranquillité conformément aux demandes recueillies auprès des intéressés. La Maison des Seniors sera complétée par trois salles de réunion et trois bureaux, dont les fenêtres donneront sur les jardins offrant un cadre de travail lumineux, particulièrement agréable. L'ensemble des espaces sera accessible aux personnes à mobilité réduite et ventilé grâce à une centrale de traitement d'air climatisée, garantissant le confort des occupants, notamment lors des épisodes de canicule.

Une adresse pour les seniors

Le projet permettra à tous d'accéder à un lieu de ressources où trouver de l'information, de l'accompagnement et des animations tout en profitant du cadre verdoyant et agréable du jardin partagé abritant un arbre centenaire et des quais de Seine. Les résidents des 24 logements dans les étages supérieurs n'auront pas de vue plongeante sur le jardin partagé qui sera un havre de paix pour les seniors qui s'y rendront. Les logements et la Maison des Seniors seront raccordés au réseau de chaleur du chauffage urbain pour compléter la démarche environnementale voulue par ce projet (voir encadré). Durant les travaux, les activités du Club de l'Âge d'Or ont été transférées dans la salle Jupiter pour qu'elles puissent continuer dans les meilleures conditions. Villeneuve Mag fera des points réguliers au fil de l'avancée du chantier. 





Le projet comporte une nouvelle construction bardée de bois qui sera l'extension de la maison remarquable sur le quai Alfred-Sisley.



Source : MÉTRA-ASSOCIÉS

ENGAGÉ POUR LA QUALITÉ

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale vertueuse, notamment par l'utilisation de matériaux biosourcés. Il intègre les paramètres de qualité du programme « Engagés pour la Qualité du Logement de Demain », lancé par les ministères de la Culture et du Logement, visant à offrir un meilleur confort d'habitation en favorisant les logements traversants ou à double orientation, les grandes surfaces, les hauteurs sous plafond et doté d'un espace extérieur confortable. Les façades de la partie extension seront habillées d'un bardage en ossature bois, conçues pour préserver l'esprit village du tissu pavillonnaire environnant.



Nous poursuivons l'aménagement de la Ville avec ce magnifique équipement mixte au service de nos aînés et dans un souci majeur de préserver nos quais de Seine.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN CHIFFRES

205 m²

SUPERFICIE DE LA MAISON DES SENIORS

4

BUREAUX

3

SALLES DE RÉUNION

1

JARDIN PARTAGÉ ACCESSIBLE PMR

À la Rencontre des associations en fête !

Cette nouvelle édition se déroulera le samedi 5 septembre autour du parc de l'Hôtel de ville mais aussi, pour la première fois, sur le parvis de la nouvelle halle de marché Roger-Prévot. Tout au long de la journée, vous pourrez vous inscrire auprès des associations, participer à de nombreux ateliers, vous divertir avec des déambulations musicales et même grimper sur des manèges écolos.

Premier événement fort de la rentrée à Villeneuve, À la Rencontre des associations enfilera ses habits de fête. Le 5 septembre, autour du parvis de l'Hôtel de ville mais aussi, pour la première fois, sur le parvis de la nouvelle halle de marché Roger-Prévot, les Villenogarennois pourront s'inscrire et s'informer auprès des 90 associations présentes dans des secteurs aussi variés que le sport, la culture et la solidarité. « *L'événement permet avant tout de créer du lien entre les habitants et les associations, de capter de nouveaux adhérents et de recruter des bénévoles* », résume Laila Hafid, la directrice du service de la Cohésion sociale et de la citoyenneté à la Ville, qui organise le forum.

Musique, manèges et ateliers

Grande nouveauté cette année, la journée sera marquée par de nombreuses animations festives gratuites pour toute la famille. Une fanfare déambulera, tout au long de la journée dans les allées, pour interpréter des chansons mêlant airs traditionnels du Sud-Ouest, variétés françaises et tubes internationaux. Deux ateliers seront proposés pour les enfants : découverte des épices et

des grands explorateurs, suivi de la fabrication d'un mélange de curry personnalisé que les participants pourront emporter chez eux et un atelier de fabrication de papier pour découvrir les étapes de création d'une feuille. Deux manèges écologiques seront également installés dans le parc de l'Hôtel de ville.

Les services de la Ville pour vous renseigner

Les petits pourront ainsi embarquer à bord de coccinelles sur un circuit, tractées à la force des parents ou monter dans un petit train artisanal réalisé à partir d'objets recyclés pour une balade ludique et conviviale à bord de wagons originaux. Et pour se ravitailler, trois food trucks vous régaleront de spécialités haïtiennes, de burgers, hot-dogs, gaufres et crêpes. Enfin, les services de la Ville seront présents pour vous renseigner et une médiatrice du musée du quai Branly-Jacques Chirac, avec qui Villeneuve est partenaire, présentera son programme de l'année dédié à tous les Villenogarennois. L'ensemble des habitants peuvent en effet participer à des activités organisées sur leur commune par le célèbre musée ethnographique ou se rendre à Paris pour des visites gratuites sur place. 





Zoubida Khattala
Maire-adjointe
en charge de
la Vie associative

90

4

PARC DE L'HÔTEL DE VILLE
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE
PARVIS DU MARCHÉ
RUE HENRI-BARBUSSE

5

3

Photo : Bertrand Guigou

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“Le développement urbain ne tient pas compte des besoins des habitants”

Faux!

Villeneuve-la-Garenne va connaître une augmentation de sa population, accompagnée par la livraison de nouveaux programmes immobiliers de qualité pour les 15 prochaines années. Un développement urbain et démographique sur le long terme prévu par le Maire Pascal Pelain et son équipe municipale qui adaptent les infrastructures de la ville avec une vision à long terme.

Anticiper pour mieux accompagner

Pour qu'une ville grandisse, ses infrastructures et équipements doivent être adaptés et dimensionnés aux besoins de ses habitants actuels et nouveaux. Le Centre administratif, conçu il y a plus de 30 ans, a été modernisé l'année dernière pour être en phase avec les usages modernes. La nouvelle halle de marché a été pensée sur le long terme. Ces projets s'inscrivent dans un ensemble d'équipements destinés à redynamiser le cœur de ville et à répondre aux attentes des Villenogarennois pour aujourd'hui et pour demain. C'est pourquoi ces prochaines années, une médiathèque calibrée pour une ville de 35 000 habitants sera construite en face du marché. Les projets ne concernent pas uniquement le centre-ville puisque, par exemple, la Salle des Fêtes sera réaménagée pour accueillir des concerts et un studio d'enregistrement.

Les habitants, experts du quotidien

Depuis sa prise de fonction en 2020, le Maire Pascal Pelain a toujours mis au centre de ses réflexions l'avis des Villenogarennois, qu'il considère comme des « experts du quotidien ». Car qui sont les mieux placés que les habitants eux-mêmes pour faire connaître leurs besoins ? C'est ainsi que les projets développés ces dernières années ont toujours été réalisés dans la concertation. La première cour oasis (cour d'école aménagée et végétalisée pour les périodes de forte chaleur) à Coubertin, tout comme la modernisation du square Jean-Moulin, ont été votées par les habitants. Les chantiers des grands projets sont également suivis par des groupes de Villenogarennois volontaires qui rencontrent régulièrement les responsables des travaux pour s'informer en toute transparence.

Un développement maîtrisé

La construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier Jean-Moulin, la réhabilitation des écoles, la création d'autres cours oasis et l'arrivée d'un nouveau collège privé ont été pensés dans le sens du développement urbain de Villeneuve. Tout comme l'installation de maisons de santé et le soutien apporté par la Ville à la création du centre d'imagerie médicale de l'Hôpital Nord 92. Durant les six ans du premier mandat de Pascal Pelain, un millier de nouveaux logements ont été livrés. Pour chaque nouveau programme immobilier, le Maire analyse leur impact sur l'avenir de Villeneuve. La Ville va même jusqu'à faire établir un diagnostic des arbres dans un projet immobilier pour que soient choisies des essences adaptées et non allergènes. Le Maire a également mis en place un concours d'architectes pour les principaux projets municipaux.

EN CLAIR

SEMELOG : Innovation pour la restauration collective à Villeneuve

Pour ne plus utiliser de contenants alimentaires en plastique* dans la restauration collective, la SEMELOG, dont le Maire Pascal Pelain est le président, livre les repas dans des contenants en inox qui sont nettoyés dans une laverie mutualisée après chaque service. Ce véritable bijou de technologie, qui a ouvert ses portes en janvier 2026, assure le lavage de matériels réemployables utilisés par des cuisines centrales.



* Depuis le 1^{er} janvier 2025, la loi EGalim impose à la restauration collective des établissements scolaires de ne plus se servir de contenants alimentaires en plastique.



Heureuse (petite) enfance

La halte-garderie municipale Les Moussaillons, située dans le quartier de La Caravelle, accueille les enfants âgés de 1 à 3 ans, pour des accueils réguliers ou occasionnels dans la bienveillance et l'individualisation de l'accompagnement. La structure, qui dispose d'un jardin de plus de 1 000 m² arboré, est encadrée par une équipe de professionnels motivés qui a participé au projet pédagogique de l'établissement. Villeneuve Mag s'est

immergée une matinée dans ce lieu de vie où les enfants sont heureux.

Dans son bureau de la halte-garderie municipale Les Moussaillons, Cyril Grébert est au four et au moulin. Entre les papiers administratifs à remplir, les mails à envoyer aux services de la Ville ou aux familles et les écrans de contrôle à surveiller pour ouvrir la porte aux derniers enfants de la matinée, le directeur de l'établissement ne chôme pas. Surtout que dans quelques minutes, Cyril changera de casquette pour enfiler son uniforme d'éducateur de jeunes enfants et organisera des ateliers pâte à modeler, histoire ou chant avec les petits. « *Il n'y a jamais de routine dans mon métier* », apprécie celui qui est arrivé dans la structure villenogarennoise en 2010. À la différence d'une crèche classique, la halte-garderie accueille

une vingtaine d'enfants, âgés de 1 à 3 ans, pour des accueils réguliers à jours fixes, occasionnels limités à 20h par semaine et d'urgence, en réponse à une attente pressante des services sociaux.

Équipe de sept professionnels

Le directeur commence sa visite par l'espace d'accueil et nous fait observer que des porte-manteaux différenciés ont été installés pour les enfants qui viennent tous les jours et les occasionnels, dont les parents souhaitent que leurs petits découvrent la collectivité en douceur, avant leur entrée en maternelle. Un tableau permet de répertorier les activités, rappeler les anniversaires et indiquer les menus du déjeuner préparés par le Syrec (Syndicat pour la restauration collective). Les enfants et l'équipe de professionnels, composée donc d'un directeur éducateur de jeunes enfants, de deux auxiliaires de puériculture,



Durant le printemps, les enfants de la halte-garderie Les Moussaillons ont pris leur déjeuner dehors dans un jardin de plus de 1 000 m².



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

Clim' et jardin de 1 000 m²

« En plus des ventilateurs, nous venons d'installer la climatisation, ce qui nous a bien servi pendant la période de canicule, indique Cyril. Aujourd'hui, comme la température a baissé, les enfants vont jouer un maximum dehors et prendre leur repas en extérieur. » Car la salle débouche sur un immense jardin arboré de plus de 1 000 m², géré par le service des Espaces verts de la Ville, où les bambins peuvent s'exercer au tricycle, jouer avec des bancs à bascule ou dans les trois aires de jeux avec toboggan, tout en découvrant la nature qui les entoure. Fatima et Fanta, auxiliaires de puériculture, ainsi que Nadège, aide auxiliaire surveillent ce petit monde avec bienveillance. « J'adore participer à des activités avec les enfants et rentrer dans leur univers. J'ai l'impression de partager leur langage et de rester jeune », confie Fatima, reconvertie dans la petite enfance après avoir travaillé dans l'audiovisuel. « Les petits sont heureux de venir. Les parents sont rassurés et il y a rarement de souci de séparation », assurent les trois professionnelles. Julie, aide auxiliaire depuis quatre ans dans la halte garderie, effectue, chaque jour, 1h30 de trajet depuis l'Oise pour venir à Villeneuve. « Je viens pour être avec les enfants. J'aime l'ambiance, la population de la ville et me sentir utile. »

Journées pédagogiques avec des psychologues reconnus

C'est l'heure du déjeuner. La halte-garderie utilise, depuis quelques jours, les contenants et plateaux en inox fournis par la SEMELOG, la laverie mutualisée ultra-moderne de Villeneuve qui a ouvert ses portes en début d'année. Au menu : un repas froid pour s'adapter à la chaleur. Il sera ensuite l'heure de passer à la sieste selon le programme de la journée réglé comme du papier à musique. Chaque année, le projet pédagogique de l'établissement est amené à évoluer en fonction de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant qui promeut « un accueil de qualité, bienveillant et respectueux de la diversité des jeunes enfants et de leur famille. » L'équipe de l'établissement suit également deux journées pédagogiques chaque

année, avec des intervenants de grande qualité. La dernière en date a été animée par Philippe Duval, directeur de l'Institut Petite Enfance fondée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik. « Cela nous permet de réfléchir sur notre quotidien, d'échanger, de débattre et de faire évoluer nos pratiques », conclut Cyril Grébert, qui vient de se former à l'éveil aux signes pour mieux échanger avec les petits qui n'ont pas encore accès à la parole. **Am**



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

LES MODES D'ACCUEIL À VILLENEUVE

Plusieurs modes d'accueil municipaux des jeunes enfants coexistent sur la commune. La Ville compte quatre crèches collectives, trois haltes-garderies qui proposent des accueils réguliers ou occasionnels et deux Maisons des Assistantes Maternelles (MAM) où trois à quatre professionnelles accueillent, chacune, un maximum de quatre enfants simultanément. 37 assistantes maternelles agréées reçoivent aussi les petits à leur domicile. En cas de question, le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'information sur tous les modes de garde existants sur Villeneuve, aussi bien pour les parents que pour les professionnels.

EN CHIFFRES

179

**PLACES EN CRÈCHE
À VILLENEUVE**

68

**PLACES EN HALTE-
GARDERIE**

de deux aides auxiliaires, d'un agent polyvalent, d'un médecin (une fois par semaine) et d'un psychologue (sept heures par mois), dispose d'une vaste salle avec toboggan, tapis pour lire, dinettes, meuble pour ranger les doudous et même un tableau à tétines ! Les lits y sont installés au même endroit, pendant le déjeuner, avec le doudou de chacun posé sur le drap.



**RETROUVEZ LES
CONDITIONS
D'ATTRIBUTION DES
PLACES CRÈCHES ET EN
HALTE-GARDERIE EN
SCANNANT LE QR CODE**

**ET RENDEZ-VOUS DANS LA RUBRIQUE
« INSCRIRE MON FUTUR ENFANT ».**



Farah Kharkhache,
Villenogarennoise
étudiante à Sciences
Po Paris.

Farah Kharkhache

École de la vie

L'étudiante à Sciences Po de 22 ans, qui entame à la rentrée un master en affaires publiques, vient de terminer son stage à la mairie de Villeneuve où elle a successivement travaillé à la commande publique puis au service juridique. Passionnée de voyages, la Villenogarennoise, très investie aussi dans sa ville à travers l'aide aux devoirs, s'est rendue au Japon il y a quelques mois et au Maroc pour son année d'études à l'étranger. Deux expériences qui l'ont profondément marquée. Rencontre avec une jeune femme à la tête bien faite, véritable citoyenne du monde.

Du lycée Michel-Ange de Villeneuve aux bancs de Sciences Po. Si les deux établissements ne sont éloignés que d'une grosse dizaine de kilomètres, dans l'imaginaire collectif, c'est un monde qui les sépare. Pourtant, Farah Kharkhache, comme d'autres Villenogarennois, n'a pas hésité à pousser la porte de cette grande école. « Au début, je ne pensais pas avoir les codes pour m'intégrer, confie d'emblée l'étudiante de 22 ans. Je ne connaissais personne et nous ne venions pas du même milieu avec beaucoup de jeunes. Mais j'ai fait finalement plein de belles rencontres avec des camarades qui sont toujours mes amis aujourd'hui. »

Une passerelle entre le lycée Michel-Ange et Sciences Po

Petit retour en arrière. En 2021, la lycéenne profite de la convention signée entre Michel-Ange, placé en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP), et Sciences Po pour passer le concours. « À la base, je voulais plutôt faire médecine mais je me suis rendu compte que les maths, la SVT et la chimie, c'était trop dur pour moi, rembobine celle qui a fréquenté l'école Jules-Verne et le collège Edouard-Manet de Villeneuve. Ma rencontre avec la documentaliste de Michel-Ange, Madame Piquard, a été déterminante car, après avoir suivi son atelier sur les médias, elle a estimé que j'avais le profil et le potentiel pour intégrer cette prestigieuse école. » D'autres ateliers,

auxquels elle s'inscrit en terminale, lui permettent de préparer au mieux le concours et de décrocher son sésame pour le quartier de Saint-Germain-des-Prés où est localisé Sciences Po Paris.



Je dois continuer à expérimenter pour savoir ce que je veux vraiment

De Paris à Rabat

Pourtant, au début, le rythme est difficile à suivre. « Ce n'était pas gagné au premier semestre avec des matières que je découvrais comme le droit mais je me suis accrochée et tout s'est bien passé au second semestre. J'ai adoré suivre la matière Humanités, qui mélange littérature, histoire et philosophie, et où il fallait débattre dans un amphithéâtre de 400 étudiants. J'ai aussi pu m'inscrire à un cours de japonais ! » Son expérience la plus marquante ? Sa 3^e année d'études passée à l'école polytechnique de Rabat, loin du cocon familial villenogarennois. « Cela m'a fait du bien de vivre toute seule au sein du campus, de gagner en autonomie, de voyager à travers tout le pays jusqu'en Espagne », confie l'ainée d'une fratrie de deux sœurs et d'un frère, dont la mère est infirmière scolaire à l'école Jules-Verne. Au Maroc,

elle se passionne pour les affaires publiques, qui deviendra sa spécialité de master.

Continuer à explorer le monde

« Cela me permet de toucher à tout : au droit, à l'économie, à la sociologie et bien sûr à l'étude des politiques publiques », indique la grande fan du PSG. Mais il manque à l'étudiante une expérience de terrain dans une collectivité territoriale. Elle décide alors, en octobre 2025, de rejoindre, en stage pour six mois, la mairie de sa ville de Villeneuve-la-Garenne, à la commande publique, puis au service juridique où elle travaille notamment sur les contentieux entre la Commune et les administrés. De retour d'un voyage au Japon et en Corée du Sud qui l'a profondément marquée, la féministe convaincue souhaite continuer à explorer le monde et pourquoi pas par le biais de son futur job. « J'avance même si je ne sais toujours pas ce que je vais faire de ma vie. Je dois continuer à expérimenter pour savoir ce que je veux vraiment », souligne la jeune femme, toujours dans l'introspection, comme beaucoup de jeunes de son âge. Pour elle, Sciences Po répond en partie à ses questionnements et demeure, surtout, une excellente école de la vie. 



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À FARAH KHARKHACHE EN SCANNANT LE QR CODE



Les associations ont leur forum dédié à Villeneuve lors de chaque rentrée de septembre.

Je crée mon association à Villeneuve

En marge du forum À la Rencontre des associations du 5 septembre (voir p.6-7), Villeneuve Mag vous explique comment créer votre association. Dans vos démarches, vous pouvez être accompagné par le service de la Vie associative.

Villeneuve-la-Garenne compte quelque 400 associations, dont une centaine sont toujours actives. Si vous souhaitez vous aussi créer votre structure à but non lucratif, il vous faut au moins être deux personnes et vous accorder sur un projet commun avant de rédiger les statuts qui doivent contenir des informations pratiques comme le nom de l'association, son objet, l'adresse du siège social et les règles d'organisation et de fonctionnement. Ces étapes sont indispensables pour déclarer l'association et pouvoir ouvrir un compte bancaire, signer des contrats ou recevoir des subventions. Une fois la structure créée, vous avez la possibilité de vous rapprocher du service de la Vie associative de la Ville et de la faire enregistrer. Ce service peut d'ailleurs vous accompagner tout au long de vos démarches et même avant de vous lancer.

Guichet de proximité

« Nous accompagnons les associations de leur création jusqu'à une éventuelle situation de crise, résume Laila Hafid, directrice du service Cohésion sociale et solidarité à la Ville. Nous les conseillons et assurons le lien entre elles, les habitants et la collectivité. Nous sommes finalement un guichet de proximité pour les associations. » Tout au long de l'année, en dehors des deux temps forts qui leur sont consacrés avec le forum de la rentrée et les Assises des associations, des formations leurs sont dédiées : Politique de la Ville, gestes qui sauvent, communication pour valoriser son action ou encore comptabilité. Une fois bien installée, l'association peut demander à la Ville de lui prêter des locaux, de mettre à disposition un minibus ou de lui verser des subventions, votées au Conseil municipal, pour l'aider à se développer. 



Service de la Vie associative
74 rue de la Fosse-aux-Astres.
vie-associative@villeneuve92.com



DEVENIR BÉNÉVOLE

Si vous souhaitez vous engager et devenir bénévole pour une association villenogarennoise, vous pouvez contacter directement l'association que vous souhaitez rejoindre ou échanger avec elle, le 5 septembre, lors du forum À la Rencontre des associations. Le service de la Vie associative peut également vous aider à trouver chaussure à votre pied et met à disposition des personnes intéressées un formulaire à télécharger et à remplir. Par le passé, des speed dating ont été organisés par la Ville pour permettre aux associations de rencontrer leurs futurs bénévoles.

Pascal Pelain élu président d'Île-de-France Construction Durable

L'ex-SAEP est le mandataire principal de la Région Île-de-France pour la réalisation de programmes de construction, de rénovation des lycées ou d'établissements destinés à l'enseignement supérieur. Le Maire de Villeneuve-la-Garenne a été élu à sa tête, le 2 juillet.

Un outil essentiel pour la construction et la rénovation d'équipements publics. Île-de-France Construction Durable (IDFCD) est chargée du suivi d'opérations d'aménagement de son lancement jusqu'à sa livraison avec quatre principes fondamentaux : le respect du programme, de l'enveloppe budgétaire, des délais et de la sécurité juridique. Le 2 juillet, Pascal Pelain, Maire de Villeneuve-la-Garenne et conseiller régional d'Île-de-France, a été élu président du Conseil d'administration d'Île-de-France Construction Durable, sur décision de la Région Île-de-France, en remplacement du Maire de Vanves, Bernard Gauducheau qui a exercé cette fonction pendant dix ans.

Au service du territoire et des habitants

« Cette nouvelle responsabilité s'inscrit dans un engagement que je porte depuis longtemps : celui d'une construction publique exigeante, au service des territoires et de leurs



Pascal Pelain, lors de son élection à la tête d'Île-de-France Construction Durable, le 2 juillet, en compagnie de Bernard Gauducheau, son ancien président.

habitants, a déclaré Pascal Pelain. *IDFCD dispose d'équipes dont l'expertise technique est reconnue : c'est une réelle force, que je compte mobiliser pleinement.* » Sur le terrain, la Société Publique Locale est chargée de représenter la collectivité, d'assurer la médiation et la maîtrise d'œuvre, et de piloter la démarche Haute qualité environnementale.

Rénovation thermique et construction d'un internat

Ses métiers sont variés : management de projets, rénovations thermiques, opérations techniques... Parmi ses récentes réalisations opérées sur tout le territoire francilien, Île-de-France Construction Durable s'est occupée de la restructuration du campus de Cachan (94) et du lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois (93), de la rénovation thermique du lycée Fragonard à l'Isle-Adam (95), de la construction de l'internat du lycée Pauline-Roland à Chevilly-Larue (94) et est en train de

terminer la rénovation du lycée Paul-Valéry (Paris 12^e). De vastes chantiers, avec, comme priorité absolue, un engagement total en faveur du développement durable qui a toujours fait partie de son ADN.

EN CHIFFRES

154

**MANDATS
ACTUELLEMENT GÉRÉS
PAR ÎLE-DE-FRANCE
CONSTRUCTION
DURABLE**

14

**COLLECTIVITÉS
ACTIONNAIRES**

4,839 Md€

D'INVESTISSEMENT

sortir à Villeneuve

concerts Virtuoz Club



2 oct. 20h30

Labess

concert

gipsy-chaâbi



13 nov. 20h30

**La Grande
Sophie**

concert

chanson rock



4 déc. 20h30

**Marie
Sarah**

concert

soul

Virtuoz Club

3 rue Pierre-Brossolette
92390 Villeneuve-la-Garenne

Billetterie
billettereduc et fnac

WWW.VILLENEUVE92.COM

f X Instagram YouTube Twitter LinkedIn SoundCloud

 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Laure
Gaspard
Président


VILLENEUVE
la-Garenne

La Majorité municipale

Les rendez-vous de la rentrée qui rassemblent

Le mois de septembre est toujours celui des retrouvailles après un été bien rempli. Avec l'équipe municipale, nous avons voulu offrir aux Villenogarennois une rentrée conviviale et animée, à l'image de notre ville.

Dès le vendredi 4 septembre, à partir de 19h, rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de ville pour une nouvelle soirée Food Trucks & Musique. L'occasion de partager un bon moment entre amis, en famille ou entre collègues, autour de spécialités variées, en musique avec la chanteuse Keyla.

Le lendemain, samedi 5 septembre, de 10h à 17h, c'est le retour de « À la Rencontre des associations », dans le parc Hof et sur le parvis de notre nouvelle halle de marché Roger-Prévot. Près de 90 associations locales et 6 services municipaux seront présents pour vous faire découvrir leurs activités

sportives, culturelles ou solidaires, dans une ambiance festive avec déambulations musicales, ateliers créatifs et animations pour petits et grands. Je sais pouvoir compter sur la richesse et l'engagement de notre tissu associatif pour faire de cette journée un succès.

Le week-end du 19 et 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine reviennent à Villeneuve. L'occasion de (re) découvrir notre histoire, notamment industrielle et fluviale, avec la visite de nos chantiers navals, mais aussi une belle exposition au Centre culturel Max-Juchier. Notre ville a un patrimoine singulier, trop souvent méconnu, que ces journées font vivre et transmettre, aux petits et aux grands.

Enfin, la rentrée, c'est aussi le retour de la saison culturelle : dès le vendredi 2 octobre à 20h30, le Virtuoz Club rouvrira ses portes avec un premier concert, celui du groupe

Labess. En attendant une programmation qui, j'en suis certain, saura à nouveau ravir les Villenogarennois tout au long de la saison.

Ces rendez-vous rassemblent chaque année plus de Villenogarennois et sont autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de tisser des liens. C'est cela, notre ville : conviviale, animée, et fière de son histoire.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux, des bénévoles et des associations qui rendent possibles ces moments de partage.

Belle rentrée à toutes et à tous !

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'opposition

Villeneuve insoumise

L'été caniculaire a encore une fois montré que nous n'étions pas tous égaux face au réchauffement climatique. Nous sommes très nombreux à ne pas avoir dormi la nuit dans des logements à plus de 30°C, sans oublier nos enfants dans des classes étouffantes. Et encore une fois, sans avoir rien appris, sans avoir rien anticipé, du centre à l'extrême droite, leur « solution » est de faire reposer sur les ménages l'achat de climatiseurs (quand on a les moyens !) et ainsi de contribuer à plus de réchauffement climatique. La France insoumise, avec son programme L'Avenir en commun en mai 2027 investira massivement dans la bifurcation écologique : parce que l'urgence climatique l'exige, parce que le capitalisme brûle notre planète, parce que l'espoir c'est la France insoumise. Contact : lfi.villeneuve.la.garenne@gmail.com

Alexandre Sartre,
Conseiller municipal
Sarah Younes,
Conseillère municipale
Soufiane Ikaen,
Conseiller municipal
Shama Zahri,
Conseillère municipale

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis

Abdelaziz Bentaj,
Conseiller municipal

Villeneuve La Gauche écologiste et solidaire

La jeunesse, une priorité.

La rentrée rappelle les devoirs de la municipalité pour le bien-être de nos enfants : garantir un entretien optimal des écoles maternelles et primaires et veiller à la qualité du recrutement et de l'encadrement des agents contractuels du périscolaire. Les associations œuvrant pour la jeunesse et bénéficiant de fonds publics doivent également faire l'objet d'un suivi rigoureux. Bonne nouvelle : Après des années de mobilisation auprès du Département et la mise en place de la cuisine de production au collège Manet, celle-ci fournira dès cette rentrée les repas de Pompidou et du lycée. La qualité alimentaire reste un enjeu majeur pour notre jeunesse. Je salue enfin le travail indispensable des parents d'élèves, partenaires clés de la communauté éducative. Bonne rentrée à toutes et à tous.

Denis Datcharry,
Conseiller municipal



Photo : Bertrand Guigou

Recrutement encadré pour les animateurs du périscolaire

Villeneuve Mag consacre un dossier autour de la rentrée scolaire et de certaines questions que les parents d'élèves peuvent se poser. Coup de projecteur sur le recrutement des animateurs du périscolaire, encadré par un responsable du service Enfance et un membre du service des Ressources Humaines.

À Villeneuve-la-Garenne, tout le monde ne peut pas devenir animateur dans le périscolaire. Ainsi, 80% des animateurs titulaires de la fonction publique et des contractuels en CDD de 12 mois ont obtenu au moins le BAFA, alors que la loi n'impose que 50% de diplômés et un maximum de 20% de non diplômés. Des contrôles réguliers sont d'ailleurs réalisés dans les différents accueils de loisirs par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Les animateurs vacataires sont recrutés, de leur côté, pour faire face à un surcroît d'activité ponctuel. Ils doivent envoyer un CV puis passer un entretien avec un responsable du service Enfance et un membre du service des Ressources Humaines de la Ville.

Des vacataires souvent stagiaires BAFA

« Une demande de casier judiciaire est ensuite effectuée et certaines infractions empêcheront bien sûr le recrutement du candidat comme cela s'est passé récemment alors que l'animateur travaillait déjà pour une autre commune moins regardante », précise Michaël Sarfati, responsable des accueils de loisirs de la Ville. À Villeneuve, beaucoup de vacataires sont des stagiaires BAFA

rémunérés, qui ont déjà validé la partie théorique de leur cursus et les autres sont souvent des étudiants. « *Un bon animateur, reprend Michaël Sarfati, doit avant tout assurer la sécurité des enfants mais aussi être patient, adapter sa communication, être curieux et surtout avoir du bon sens dans certaines situations comme lorsqu'il recueille la parole d'un enfant sur un sujet sensible.* »

Animateurs motivés et bienveillants

Des qualités observées chez Liza, animatrice depuis 17 ans sur Villeneuve. « *Je n'ai que de bons souvenirs des centres de loisirs de la ville que je fréquentais lorsque j'étais jeune et c'est pour cela que j'ai décidé d'en faire mon métier*, confie celle qui a co-animé, lors de notre rencontre à l'école Coubertin, un grand jeu d'aventure autour de Koh-Lanta. *Ce que j'apprécie le plus dans l'animation, c'est la transmission, la bienveillance, la patience indispensable pour que les enfants, en pleine effervescence, se sentent bien.* » Les animateurs, qui suivent des formations tout au long de l'année (voir encadré), se voient distribuer, à leur entrée en fonction, un magazine réalisé par le service Éducation, qui rappelle leurs principales missions et le projet pédagogique défendu par la Ville. **vm**

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les animateurs du périscolaire suivent plusieurs formations par an avec des thématiques pour chaque session comme, récemment, le harcèlement, les violences ordinaires, le handicap ou la gestion des émotions. Plusieurs journées pédagogiques sont également organisées et les animateurs sont accompagnés au quotidien par leurs responsables et collègues.

ACCUEILS DE LOISIRS EN FOLIE

Pour apprendre à mieux connaître les équipes d'animation et mettre un visage sur ceux qui accompagnent au quotidien vos enfants, le service Enfance de la Ville a organisé, en juin, dans la cour oasis de l'école Coubertin, la première édition des « Accueils de loisirs en folie » à destination de tous les parents d'élèves du premier degré de Villeneuve. Avec au programme, tout au long de cet après-midi festive, des jeux, des activités parents-enfants, des ateliers, des dégustations de barbe à papa ou de smoothies, organisés par les animateurs du périscolaire.

Fournitures scolaires pour tous les élèves

Pour la troisième année consécutive, les élus distribuent des fournitures scolaires, le jour de la rentrée. Il s'agit de l'une des dotations de la Ville, destinées aux écoliers et à leurs écoles.



Un kit de fournitures scolaire est distribué à la rentrée.

Le budget total consacré par la Ville aux fournitures scolaires s'élève à 214 000 €. Ces crédits permettent aux établissements d'acquiescer des fournitures individuelles, du matériel pédagogique, des équipements pour les arts plastiques, des livres scolaires et de bibliothèque, des jeux et jouets ainsi que du matériel sportif. Ces dotations, ont été augmentées en 2024 de 29 € à 35 € par enfant en maternelle et de 40,10 € à 50 € par élève en élémentaire. Elles ont été maintenues à ce niveau pour la rentrée de cette année.

Distribution à la rentrée par les élus

À cela s'ajoute, une nouvelle fois, un coup de pouce financier aux

Villénogarennois de la part de la Ville. Alors que d'après *UFC Que Choisir*, les Français vont devoir dépenser en moyenne 2% de plus qu'en 2025 pour la rentrée scolaire de leurs enfants, la Ville distribue gracieusement, pour la troisième année consécutive, un kit comprenant des fournitures scolaires que l'ensemble des 1 700 écoliers de Villeneuve reçoivent, le 1^{er} septembre, des mains des élus qui se déplaceront dans toutes les écoles. Une manière aussi de bien accueillir les élèves de CP pour qui la rentrée marque un moment charnière dans leur scolarité. « *La Ville a souhaité, cette année encore, aider les familles dans leur pouvoir d'achat avec cette distribution de fournitures où les élèves retrouveront tout le nécessaire pour bien démarrer leur année scolaire* », souligne Eduarda Pinto, Maire-adjointe en charge de l'Éducation.



TROIS QUESTIONS À...

Bakary Cisse, Maire-adjoint en charge de la Petite enfance, Enfance, Parentalité et Péri-scolaire.

Quels sont les points communs entre la politique de la Ville en matière d'enfance et de petite enfance ?

Nous pensons l'ensemble de nos politiques publiques de manière coordonnée et cohérente pour que, additionnées, elles puissent véritablement bénéficier à nos enfants. Nous travaillons de concert avec nos partenaires et l'Éducation nationale pour améliorer et adapter de manière constante nos actions. Nous construisons, ensemble, le parcours de l'enfant au plus proche de ses besoins.

Comment la Commune conçoit-elle la relation avec les familles ?

Sur ce nouveau mandat, nous avons souhaité faire de la relation aux familles une priorité, et même plus, une exigence. C'est pour cela que M. le Maire a créé cette nouvelle délégation. Le dialogue et le lien avec les familles sont primordiaux afin de pérenniser les actions que nous conduisons au bénéfice des enfants.

Quelles sont les exigences de la Ville en matière de recrutement des animateurs dans le péri-scolaire ?

C'est un sujet pour lequel la Ville n'accorde aucun compromis. On applique une tolérance zéro dès le moindre doute sur le professionnalisme des animateurs ou des candidats. En amont du recrutement, une attention très particulière est portée à l'expérience passée et donc aux références du candidat. Les entretiens se font avec nos ressources humaines et nos responsables de service. Nous privilégions des candidatures qui témoignent de l'obtention du BAFA pour lequel d'ailleurs la Ville forme régulièrement des candidats de manière à avoir un vivier de stagiaires. Car travailler avec des enfants ne s'improvise pas.

La cohérence éducative : une continuité dans les apprentissages

Garante du dialogue avec l'Éducation nationale, la cohérence éducative permet aussi de mener des projets communs entre les professeurs et les animateurs, et de renforcer leurs liens.

Pour renforcer le lien et la communication entre les animateurs et les professeurs mais également poursuivre ce qui a été vu en classe avec ces mêmes enseignants, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a mis en place, pendant le temps périscolaire, la cohérence éducative, qui fait partie des objectifs du Projet Éducatif de Territoire (voir par ailleurs). Le principe est simple : développer des projets communs sur des thématiques comme le développement durable (recyclage, manger des fruits et légumes de saison, plantations...) ou la culture avec la possibilité, dans certains cas, d'une co-animation professeur-animateur en classe. « Ce projet a pour objectif de définir un cadre commun permettant de créer un parcours de l'enfant cohérent et impliquant chacun des acteurs éducatifs évoluant au sein des écoles municipales », résume Sarah Halimi, conseillère de la continuité éducative au service Enfance de la Ville.

Généralisée à toutes les écoles

« Spécifique à chaque école ou groupe scolaire, il est le fruit d'une réflexion commune autour des besoins de l'enfant, son bien-être et son épanouissement, indispensables à sa réussite scolaire et éducative. »

La continuité éducative a démarré sur la commune en 2024/2025 avec deux écoles pilotes (maternelle Charles-Perrault et Jules-Verne élémentaire), avant de se généraliser à l'ensemble des établissements du premier degré en 2025/2026. Le projet autour de la cohérence éducative est voté au premier conseil d'école, dans tous les établissements, à chaque début d'année scolaire. 



Les enfants des accueils de loisirs en sortie à Auvers-sur-Oise.

Photo : M. Paly Darmé (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

EN CHIFFRE

470

**ENFANTS
FRÉQUENTENT LES
ACCUEILS DE LOISIRS
DE LA VILLE**

NOUVEAU PEDT EN 2026

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), signé par la Ville et ses partenaires en décembre 2022 pour une durée de trois ans, arrive à son terme.

Il était chargé de fixer de grandes orientations en matière éducative sur le territoire villenogarennois pour les jeunes de 0 à 25 ans. Plus précisément, le document a permis de piloter, planifier et coordonner l'ensemble des actions éducatives avec l'ensemble des acteurs impliqués (élus, parents, pouvoirs publics et institutions, associations). Le PEDT 2022/2025 a présenté quatre valeurs et objectifs fondamentaux que l'on retrouve par exemple dans le projet pédagogique des activités périscolaires : l'épanouissement, la cohérence éducative, l'équité et la citoyenneté.

En 2026, il a vocation à être revu et une nouvelle convention sera élaborée avec les services de l'État. Les élus villenogarennois travaillent actuellement sur le nouveau document.

L'enfance, compétence de la Ville et enjeu majeur

Les crèches, haltes-garderie, les écoles élémentaires, le temps périscolaire, de même que la restauration scolaire, sont tous gérés par la collectivité.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne, comme l'ensemble des communes de France, a la charge des écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires) établies sur son territoire. Elle en est propriétaire et en gère la construction, la rénovation, l'entretien et le fonctionnement. En parallèle des enseignements de l'Éducation nationale, la Mairie organise le temps périscolaire dans les écoles : les activités éducatives, sportives et culturelles mais également la restauration scolaire dont les repas sont préparés à Villeneuve par le Syrec (Syndicat pour la restauration collective).

Cantine à un euro, choix fort à Villeneuve

L'ensemble du personnel municipal dans les établissements du premier degré (animateurs, éducateurs, ATSEM) sont des agents de la collectivité. Le Conseil municipal, présidé par le Maire Pascal Pelain, détermine la sectorisation de chacune des écoles, les horaires d'entrée et de sortie, les tarifs des activités périscolaires, dont la cantine passée à un euro à la rentrée 2022 pour les quatre premiers quotients familiaux pour préserver leur pouvoir d'achat. Le Maire contrôle le respect de l'obligation scolaire par les familles présentes sur la commune, pour les enfants de 3 à 16 ans. 



LES ASSISTANTES MATERNELLES POUR VOUS SERVIR

Si Villeneuve compte 179 places en crèche et 68 en halte-garderie (voir Immersion en p.11-12), il existe également sur la commune une solution de substitution si ces structures sont complètes : les 37 assistantes maternelles agréées par le Département et domiciliées sur la ville qui comptent 105 places d'accueil. Ces professionnelles de la petite enfance peuvent accueillir jusqu'à quatre enfants à leur domicile, aménagé spécialement pour les recevoir et proposeront souvent un accueil personnalisé pour votre enfant et un emploi du temps adapté aux familles. Et malgré les idées reçues, ce mode de garde ne vous coûtera pas forcément plus cher que la crèche grâce aux nombreuses aides versées par la CAF et autres avantages financiers.

RELAIS PETITE ENFANCE

Villeneuve-la-Garenne dispose d'un Relais Petite Enfance (RPE) qui permet de renseigner les parents sur les différents modes d'accueil et de les aider lors de l'embauche d'un assistant maternel agréé ou d'une auxiliaire parentale à domicile. Ce lieu renseigne également les candidats aux métiers de la petite enfance et les professionnels de l'accueil individuel. Cette structure rompt l'isolement de ces professionnels en offrant, tous les matins, un accueil jeu pour les enfants. Les locaux sont mutualisés avec un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) pour les 0 à 6 ans, qui est un premier lieu de socialisation pour les petits mais aussi un espace de partage et d'échange entre parents ou de rencontre.

Relais Petite Enfance
29-31 rue Édouard-Manet
01 40 85 58 98 ou 06 26 63 65 73

Inauguration du Village Olympique

Le Maire et son équipe municipale ont donné le coup d'envoi de la troisième édition du Village Olympique, au stade Gaston-Bouillant. Pendant trois semaines, les Villenogarennois ont pu profiter gratuitement du wakeboard, de la piscine, des jeux aqualudiques, des murs d'escalade, de la plage et de nombreuses activités sportives pour petits et grands, encadrés par les animateurs de la Ville.

Ils ont aussi participé à des activités culturelles organisées par la Bibliothèque Municipale et le Musée du quai Branly-Jacques Chirac.



Photo : Bertrand Guigou

5^e édition de Villeneuve Jazz

Chaque début d'été marque le retour en fanfare de Villeneuve Jazz. Pour sa 5^e édition, après le concert de l'Ensemble Jazz de l'École de Musique qui rendait hommage à l'immense pianiste Thelonious Monk, ce fut au tour de Malted Milk de monter sur la scène XXL du parvis de l'Hôtel de Ville. Le groupe majeur de la soul française a fait vibrer et bouger le public villenogarennois par quelques-uns de ses plus grands titres et les chansons de son dernier album *Time Out*.



Photo : Bertrand Guigou

Ateliers culturels

Dans le cadre de l'opération nationale « Partir en Livre », la Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire organisait une série d'animations au Village Olympique, mais aussi au musée du quai Branly Jacques Chirac avec qui la Ville est partenaire pour un temps de lecture dans l'abri du théâtre de verdure du célèbre musée parisien. Un des médiateurs du musée est également monté à bord de la péniche municipale Marie-Louise pour animer une croisière contée.



Photo : Bertrand Guigou

9
JUILLET

7

JUILLET



Photo : Bertrand Guigou

Wakeboard au Village

Parmi les nouveautés au Village Olympique cette année, le wakeboard a fait sensation. Ce sport de glisse mélange entre ski nautique, snowboard et surf, inventé en Nouvelle-Zélande dans les années 80, permet de rider sur une planche au-dessus de la surface de l'eau, tractée par un système de câble. Les Villenogarennois ont pu profiter de cette activité nautique et s'essayer également au surf.



Photo : Bertrand Guigou

13
JUILLET



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

Fête nationale

La Fête nationale a été célébrée à Villeneuve-la-Garenne, en fin de soirée, avec un magnifique feu d'artifice tiré depuis le parc des Chanteraines dans une ambiance festive et estivale. Un beau moment de partage pour les Villenogarennois et l'occasion de s'en mettre plein les yeux !

à la rencontre des associations

Je me mets au tennis, et vous ?

Autour de

l'Hôtel

de ville



5

sept.

10h à 17h

WWW.VILLENEUVE92.COM

f X @ ● ● ≡ in d



URBANISME

Inauguration de la Ferme Urbaine

Le projet, situé dans le quartier Bongarde et lauréat du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », inauguré, le 8 juillet, va transformer durablement le paysage urbain de Villeneuve.

C'est un projet au long cours qui voit enfin le jour. Après dix ans de travail, d'études et de chantier, la Ferme Urbaine et les 176 logements des programmes immobiliers Villa Bongarde et Îlot Vert de SOGEPROM-VINCI, situés dans le quartier Bongarde, ont été inaugurés, le 8 juillet, par le Maire de Villeneuve-la-Garenne Pascal Pelain, Jacques-Alain Benisti, vice-président de la Métropole du Grand Paris, Virginie Leroy, présidente de VINCI Immobilier et Loïc Madeline, directeur général délégué de SOGEPROM Île-de-France. « *Ce n'est pas un projet immobilier comme un autre, a rappelé Pascal Pelain. C'est une manière de penser la ville différemment. Une ville où l'on ne se contente pas de construire des logements, mais où l'on construit des usages, des services, du lien.* »



Photo : Bertrand Guigou

Nouvelle approche de l'urbanisme

Au sein des 7 000 m² de la Ferme Urbaine, seront installés une vaste serre agricole de 1 100 m² en toiture où la société Nutreets plantera, récoltera et distribuera des fruits et légumes, 5 200 m² de commerces, des locaux d'activités, une salle de sport, une micro-crèche et une maison de santé. Bref, « *Un lieu unique, où l'on peut, le même jour, consulter un médecin, faire ses courses, déjeuner entre collègues et voir pousser ce que l'on mangera demain* », résume le Maire.

Pour rappel, le projet avait été lauréat du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris » en 2016 et a pu voir le jour avec le démontage des pylônes soutenant une ligne à haute tension, juste avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, grâce auquel 32 hectares de foncier ont été libérés sur toute la commune. Un projet avec une approche nouvelle de l'urbanisme qui a permis de transformer une ancienne zone d'activité en un quartier aux ambitions environnementales élevées. **Vm**

NUMÉRIQUE

Nouvelle formation numérique

L'atelier Bureautique et Numérique : un parcours pour l'Autonomie et l'Emploi fait peau neuve avec un nouveau format plus intensif et complet. Le rythme est désormais de 2 à 3 séances par semaine, de septembre à décembre et s'adresse toujours aux personnes éloignées du numérique, en recherche d'emploi,

bénéficiaires de minima sociaux ou en reconversion professionnelle. Un groupe de 5 à 6 personnes maximum sera constitué et les participants devront avoir un niveau en français A2, avec une bonne maîtrise de la lecture et compréhension de consignes et d'énoncés. Et pour ceux qui souhaitent s'orienter vers une formation orientée vers l'entretien

d'embauche, un échange est possible, en amont par mail ou téléphone avec le Conseiller Numérique. **Vm**

i PLUS D'INFORMATIONS AVEC LE CONSEILLER NUMÉRIQUE :
CONSEILLERNUMERIQUE@VILLENEUVE92.COM
ET 06 09 15 74 27
DÉCOUVREZ TOUTES LES FORMATIONS NUMÉRIQUES SUR VILLENEUVE92.COM

Le cinéma Malraux labellisé « Art et essai »

Le label récompense la programmation ambitieuse du cinéma qui propose des festivals, des rencontres avec les réalisateurs mais aussi de nombreuses séances dédiées aux enfants.



La programmation ambitieuse de notre cinéma municipal, qui s'adresse à tous les publics, vient d'être récompensée par l'obtention du prestigieux label « Art et essai ».

Fatima Aaziz
Maire-adjointe
en charge de la Culture

En novembre 2024, la Ville faisait le choix de quadrupler les séances de son cinéma municipal, tout en modernisant l'équipement avec l'installation, par exemple, d'un écran numérique à l'extérieur. Au printemps dernier, la Municipalité a décidé de franchir une nouvelle étape vers l'excellence en envoyant une demande de labellisation « Art et essai » au Centre National de la Cinématographie (CNC) qui y a répondu favorablement en juin, octroyant du même coup, à la Commune, une subvention de 4 083 €. « Ce classement

a pour objectif de soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés art et essai et qui soutiennent ces films souvent difficiles par une politique d'animation adaptée », précise le CNC.

61,6%

**des films proposés
à Malraux sont
« Art et essai »**

Cinéma pour tous

Une belle récompense pour l'équipe du cinéma Malraux qui propose, dans sa programmation, des blockbusters, des longs-métrages d'animations comme *Toy Story 5* récemment, des festivals de courts-métrages ou dédiés aux plus petits l'été, des avants-premières avec les réalisateurs ou encore des ciné-débats. Bref, une programmation variée, pour tous, du cinéphile averti, au spectateur souhaitant seulement se détendre devant le grand écran, dans la salle climatisée de Malraux. 

PORTES OUVERTES D'ATELIERS D'ARTISTES

Depuis 25 ans, les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes (PODADA) marquent un moment fort de la vie culturelle du territoire. Nées à Bois-Colombes en 2000, PODADA a grandi au fil des éditions pour devenir une manifestation intercommunale emblématique de Boucle Nord de Seine (BNS). En 2025, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a décidé de rejoindre le dispositif. L'édition 2026 se déroulera les samedi 10 et dimanche 11 octobre et rassemblera les artistes de Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et donc Villeneuve, que vous pourrez alors découvrir au cœur de leur atelier ou lieu d'exposition (voir Supplément).



La Grande Sophie sera l'une des têtes d'affiche de la prochaine saison culturelle.

CULTURE

Saison culturelle 2026/2027 : ce qui vous attend

Cette année, l'ensemble de la programmation est établi sur la saison entière, de septembre à juillet, avec plusieurs têtes d'affiches comme La Grande Sophie, mais aussi des spectacles éclectiques pour tous et des sorties avec le Musée du quai Branly.

C'est reparti pour une nouvelle saison culturelle riche et variée à Villeneuve. Principale nouveauté cette année ?

La possibilité de réserver ses concerts et spectacles pour l'ensemble de l'année puisque la programmation a été établie jusqu'en juillet. Dès le 2 octobre, Labess proposera au public du Virtuoz Club son gipsy-chaâbi, mélange entre rumba et flamenco, et musique chaâbi originaire d'Alger. Le 13 novembre, La Grande Sophie, qui a décroché le prix du meilleur album aux Victoires de la musique en 2013, se produira en solo pour un concert intimiste.

Le 4 décembre, place à la soul de

Marie Sarah, avant de découvrir la pop, teintée de blues et de hip-hop d'Anaïs Rosso, le 5 février, la guitare jazzy et latino de Raul Midón, le 12 mars puis le mix entre chanson française et afro-pop de Gros Monsieur, le 23 avril.

Conte revisité, seule-en-scène et spectacle burlesque

À la salle Malraux, le choix est aussi éclectique : comédie romantique *Je t'aime à l'italienne* et *à l'algérienne*, le 11 octobre, le thème de l'adolescence

abordé autour de la danse, de la lutte et du chant avec *Ce que je veux dire*, le 20 novembre, le conte pour enfants revisité avec *Gretel et Hansel*, le 13 janvier, l'humour avec le seule-en-scène d'Élodie Arnould *Bijou de famille*, le 13 mars et le spectacle burlesque musical et écolo *Climax*, le 4 avril. Sans oublier les nombreuses visites au musée du quai Branly-Jacques Chirac, partenaire de la Ville, les animations régulières à la Bibliothèque Aimé-Césaire, les concerts de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy et les nombreuses séances au cinéma Malraux qui vient de recevoir le label « Art et essai » (voir page 26). **vm**

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour cette nouvelle édition sur les thèmes du « Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer », plusieurs événements sont organisés à Villeneuve. Les traditionnelles visites des chantiers navals (samedi 19 septembre entre 10h et 12h) et de l'église Saint-Joseph (dimanche 20 septembre à 15h), mais aussi des croisières à bord du Marie-Louise et deux expositions photos du 18 septembre au 13 octobre au Centre Culturel Max-Juclier : « Pêle-mêle » et autour des chantiers navals avec le photographe Denis Monduc. Enfin, Boucle Nord de Seine organise un rallye découverte du territoire, le 19 septembre, à pied ou à vélo à partir de quatre villes, dont Villeneuve. Un jeu de piste dont le départ sera donné à 14h sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Faites votre Service national

Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, le dispositif permet de servir, pendant dix mois, au sein des armées dans des missions concrètes et utiles à la défense nationale. Une expérience enrichissante et rémunérée qui peut aussi ouvrir des perspectives professionnelles.

En avril, quatorze jeunes villenogarennois participaient à une formation militaire intensive à Toulouse, à l'initiative de la Préfecture du 92 et des associations IMAD et A3P. Un séjour intense et enrichissant qui a poussé certains d'entre eux à s'engager. Le ministère des Armées et des anciens combattants propose cette fois, à tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans, de nationalité française avec ou sans diplôme, de faire leur Service national. Dix mois d'immersion, sur la base du volontariat et selon les affinités du candidat, au sein de l'armée de terre, de la marine nationale, de l'armée de l'air et de l'espace, de la direction générale de l'armement, du commandement de la cyberdéfense, du service d'infrastructure de la défense, du service de santé des armées, du service du commissariat des armées, du service de l'énergie opérationnelle ou encore du service interarmées des munitions.

De combattant du renseignement à data analyst

Les métiers sont également variés : combattant du renseignement, mécanicien sur avion, assistant électricien naval, photographe, assistant simulation aérienne, data analyst, chargé de projet en intelligence artificielle, juriste... Bref, de quoi forcément trouver son bonheur. « *Le Service national permet aux jeunes concernés de valoriser leur sens de l'engagement, de développer leur sens du collectif et d'acquérir une expérience professionnelle reconnue* », précise Fabien Mandon, Général d'armée aérienne et chef d'état-major des Armées. En 2026, 3 000 appelés du Service national sont recrutés avec, comme seul critère, la motivation. « *Le dispositif montera ensuite progressivement en puissance pour atteindre 10 000 jeunes en 2030, puis 50 000 à l'horizon 2035* », ajoute le Général Fabien Mandon.

Nourri, logé, blanchi et... rémunéré

Pour 2026, les premières incorporations ont lieu à partir du 31 août et sont réparties sur trois mois (septembre, octobre et novembre). Et pour ceux qui sont déjà inscrits en études supérieures pour 2026/2027, pas de panique : le Service national donne droit à une césure, au maintien de ses vœux sur Parcoursup, d'un solde mensuel d'environ 800 € brut minimum qui n'impacte pas les droits à la bourse, ainsi qu'une carte de réduction sur les trajets ferroviaires nationaux à -75% et 21 jours de permission. Sur place, l'équipement, l'hébergement et les repas sont bien

sûr gratuits. Si vous hésitez encore sur quelle unité intégrer, un conseiller en recrutement vous aidera à affiner vos choix. Une commission de sélection se réunit pour examiner chaque candidature et informer du résultat. S'il est positif, il ne vous restera plus qu'à récupérer votre paquetage et à partir en mission. **Am**



POUR PLUS D'INFORMATIONS, SCANNEZ LE QR CODE



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-lez-Garçonnais)



Naissances

Bienvenue à

Racim BELLALI, **30/05**
 Othman BENMOUMEN, **15/06**
 Layana FRANCISCO CHOMAUDON, **20/06**
 Almeer SENES, **24/06**
 Madinah BAMBA, **27/06**
 Charity MENDY, **28/06**
 Tasnim REHOUMA, **01/07**
 Amelia TELOYAN, **01/07**
 Yasin BEN JABALLAH, **05/07**
 Selim ZAYAN, **16/07**
 Fares WAFI, **17/07**
 Anas BENNEBRI, **18/07**
 Jad KHALFI, **23/07**
 Jannah BEN-MOUSSA, **25/07**
 Aïcha SISSOKO, **31/07**
 Animata FALL, **03/08**
 Ilyas BOUAZIZ, **03/08**
 Azrael SANTOS, **05/08**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Abderrahim SIDI-BOULENOUAR et Asma BEDDA, **04/07**
 Antonio SILVA BORGES et Angela MOREIRA MENDES, **11/07**
 Adam ABDOU et Zeyneb OURCHID, **20/07**
 Mickaël FOURNIVAL et Geneviève MALACK, **25/07**
 Mansour MARZOUG et Islem FERJANI, **31/07**
 Elie AL NAHAS et Grece ZEIDAN, **06/08**
 Florian DUSEILLIER et Maryna BILOKRYNYTSKA, **22/08**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Paulette ROCHE, **09/12/25**, 87 ans
 Michel JOLY, **21/06**, 68 ans
 Francesco d'Assisi MESSINA, **27/06**, 60 ans
 Alain POGUT, **28/06**, 63 ans
 Sadok SAIDANE, **28/06**, 54 ans
 Makhoul OULD MOHAND, **29/06**, 83 ans
 Zahra AOUCAL veuve AMEZIANE, **29/06**, 86 ans
 Monique DAVID épouse ANDRÉ, **02/07**, 76 ans
 Jean-Pierre ANDRÉ, **02/07**, 75 ans
 Ahmed OUADDI, **02/07**, 82 ans
 Cheriffa AHMED TAHAR veuve MESSAS, **10/07**, 93 ans
 Bernard SOUMIER, **10/07**, 67 ans
 Yurii FOTIUK, **18/07**, 36 ans
 El Hassan ASSEFAR, **19/07**, 92 ans
 Jannick BELLAICHE, **20/07**, 62 ans
 Marine LAPORTE veuve LEFEVRE, **21/07**, 90 ans
 Driss LAROUÉCH, **21/07**, 78 ans
 Paul ROSENTHAL, **21/07**, 91 ans
 Nabila RAHAL, **22/07**, 55 ans
 Martine DRAPIER, **22/07**, 77 ans
 Valérie TONI veuve ROSELE, **26/07**, 68 ans
 Flavie MARTY épouse LEGRAND, **30/07**, 53 ans
 Nadia OWIKOTI PILI, **03/08**, 40 ans
 Moussa KANTE, **13/08**, 84 ans

Vivre à Villeneuve

Sur quels médias retrouver votre Ville ?



SCANNEZ
LE QR CODE



VILLENEUVE92.COM





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières • 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun • 01 40 85 57 00

Seniors • Handicap • Santé • Solidarités • Téléassistance • Portage de repas • Carte de Transports
Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi et vendredi de 8h30 à 12h.

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers
01 40 85 57 96

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com

Ouverts 7j/7, de 8h30 à 17h30

Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible au 01 47 98 24 12.



LOCALISEZ UNE
CONCESSION EN
SCANNANT LE QR CODE

CPEF et PMI

(Centre de Planification et d'Éducation
Familiale) au Pôle Social Départemental
01 47 29 30 32

54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun • 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et uniquement
sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie • 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi

9h à 20h hors vacances scolaires

9h à 18h durant les vacances scolaires

Point-justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

NOUVEAU Permanence de la CPAM,
le 3^e mardi de chaque mois, de 9h30 à 12h30, sur rdv, à partir du 22 septembre

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette • 01 47 94 52 96

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

France services

6 rue Hector-Berlioz

01 71 13 08 29

franceservices@villeneuve92.com

Lundi : 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h30

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h
et le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanence du conciliateur

de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois
de 14h à 18h (hors vacances scolaires)
sur rdv

Permanence Service

des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir
de 13h30.

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun • 01 47 92 40 00

Consultations des médecins

généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Centre d'imagerie médicale

77 avenue de Verdun, 01 85 35 03 03. Du
lundi au samedi de 8h30 à 19h00. Le
dimanche de 9h à 18h.

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54

Cabinet médical sur RDV

Maison de santé Orchidée

37 rue du Haut de la Noue
01 86 04 83 77

Cabinet médical sur RDV

Nouveau marché

Halle Roger-Prévot
28 bis - 30 rue Henri-Barbusse
Le mardi, vendredi et dimanche
de 8h à 13h

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique
municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Piscine Alice-Milliat

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15,
Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.

En cas d'urgence, contactez le Centre de
Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78
ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00

Ouvert 24h/24 et 7J/7

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert - 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Relais Petite Enfance

et le Pôle Handicap
29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha
les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois,
de 14h à 17h (hors vacances scolaires)
en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr
ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h • 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00
Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h
uniquement sur rendez-vous

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Dimanche 6 septembre

Pharmacie Jean Moulin
69 avenue Jean-Moulin, Villeneuve
01 47 94 50 98

Dimanche 13 septembre

Pharmacie de la Caravelle
6 rue Gérard-Philippe, Villeneuve
01 47 94 50 20

Dimanche 20 septembre

Pharmacie de la Mairie
134 avenue Gabriel-Péri, Gennevilliers
01 47 98 80 43

Dimanche 27 septembre

Pharmacie Farah
Centre commercial Qwartz
4 boulevard Gallieni, Villeneuve
01 47 94 55 29

Dimanche 4 octobre

Pharmacie Centre Gallieni
206 boulevard Gallieni, Villeneuve
01 47 98 59 32

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI

Aziza BOUZID

Sarah YOUNES

75 avenue de Verdun
Hôpital Nord 92
(consultation n°2)
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY

06 20 36 52 66

Nadia HERBURRUN

06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY

06 26 39.28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles-de-Gaulle

Véronique SERIO • Linda DAHLOUM

06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA

17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.
Sortez vos déchets avant 12h.

Prochains passages :

Lundis 7 et 21 septembre

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Cabœufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60

Uniquement réservé aux particuliers.

Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.

Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h.

Du mardi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche,
de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau.

Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

**Personnes sourdes
et malentendantes 114
(par SMS)**

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

REPRENDRE SES ÉTUDES AVEC LE DAEU

Depuis 10 ans, la Région Île-de-France accompagne les candidats au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) à travers un soutien financier aux universités et une aide individuelle.

La Région Île-de-France accompagne celles et ceux qui souhaitent reprendre leurs études. Car même sans le baccalauréat, rien n'interdit de viser une carrière dans l'enseignement supérieur. Grâce au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), qui fête son dixième anniversaire, des milliers de Franciliens s'ouvrent à de nouvelles perspectives professionnelles. Le DAEU s'adresse aux personnes ayant quitté le système scolaire sans avoir obtenu le bac. Diplôme national, il donne la possibilité de poursuivre en études supérieures, d'accéder aux concours, ou encore d'évoluer professionnellement. Il existe deux types de diplôme : le DAEU A, orienté vers les lettres, les sciences humaines, le droit ou la gestion et le DAEU B, tourné vers les sciences, la santé ou les activités physiques.

Une seconde chance avec une pédagogie adaptée

Cette formation constitue une véritable seconde chance et permet à des adultes, souvent éloignés du système éducatif, de reprendre confiance en eux, grâce à une pédagogie adaptée et à un accompagnement renforcé. Depuis 2015, la Région octroie une aide individuelle de 1 000 euros pour les étudiants inscrits au DAEU et finance 12 universités franciliennes proposant ce diplôme qui attire des profils divers. Par exemple, 43 % ont moins de 25 ans, 62 % sont des femmes et 47 % exercent une activité salariée en parallèle. En 10 ans, ce sont plus de 6 000 étudiants qui ont bénéficié d'une aide financière de la Région (13 360 apprenants en tout) pour un taux de réussite de 71 % en première année et 49 % qui intègrent une licence.

Plus d'infos sur www.iledefrance.fr

À Villeneuve-
la-Garenne (92)

**JOURNÉES
PORTES
OUVERTES**

Vendredi 25, samedi 26
et dimanche 27 septembre

**OFFRES
EXCEPTIONNELLES⁽¹⁾**
à découvrir en exclusivité
au bureau de vente

TVA⁽²⁾
5,5 %

PTZ⁽³⁾
Prêt à
Taux 0%

RE 2020

**Dispositif
Jeanbrun⁽⁴⁾**

**RETROUVEZ-NOUS
AU BUREAU DE VENTE**

Face au 154 boulevard Gallieni
Villeneuve-la-Garenne

- Transports à proximité immédiate (tram, bus, RER)
- Accès rapide à Paris et aux grands axes
- Commerces et services accessibles à pied
- Appartements neufs du studio au 5 pièces avec des extérieurs pour la majorité

EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734* Service & appel
gratuits

INFINITIMM

(1) Conditions détaillées auprès de votre conseiller au bureau de vente. (2) TVA 5,5% : taux réduit à 5,5 % soumis aux conditions de l'article 278 sexies du Code Général des Impôts : opérations d'accession sociale à la propriété pour un logement acquis à titre de résidence principale par un acquéreur personne physique, localisation du logement dans une zone ciblée par la politique de la ville (convention ANRU ou QPV) ou situé à une certaine distance de ces zones, plafonds de ressources de l'acquéreur à respecter, prix d'achat plafonné, engagement de conserver le bien pendant 10 ans, le lot doit être un immeuble neuf, un terrain à bâtir ou un immeuble acquis en l'état de futur achèvement (VEFA), lot destiné à être occupé par les titulaires d'un PTZ (Prêt à Taux Zéro) ou d'un PSLA (Prêt Social Location Accession). (3) Prêt à taux zéro : Prêt réglementé et complémentaire à d'autres emprunts pour une première acquisition de résidence principale et soumis à conditions de ressources. (4) Le statut du bailleur privé (dit dispositif Jeanbrun) repose sur un amortissement du prix d'acquisition minoré de la valeur du foncier (moins 20%) d'un logement neuf situé dans un immeuble collectif. Le logement doit être loué nu à titre de résidence principale pendant une durée minimale de 9 ans à un locataire remplissant des conditions de ressources et dans le respect des plafonds de loyer conformément à l'article 31 i) du Code général des impôts. Faire un investissement locatif présente des risques en raison de l'obligation et des conditions de location. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller immobilier. Tout investissement immobilier comporte une part de risque tenant notamment aux contraintes et délais de réalisation de l'ouvrage ainsi qu'à l'évolution du marché immobilier. INFINITIMM SAS au capital de 50.000 Euros Siège social : 26 quai d'Asnières 92390 VILLENEUVE LA GARENNE RCS NANTERRE 847 647 153. EIFFAGE IMMOBILIER ILE DE FRANCE, SAS au capital de 1500 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 489 244 483 - 101 Boulevard Victor Hugo 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE - Illustrations à caractère d'ambiance non contractuelles. Perspective : ARKA STUDIO. Conception & réalisation : izimmo - Août 2026.